AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-5-78431579

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"
(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.28.72

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.
Régisseur de recettes de la D.D.A.
C.C.P. Montpellier 5238-57

N° 13 - 11 mai 1978

VIGNE

MILDIOU -

Les premiers foyers ont été découverts à Agde (34) et à St-Laurent d'Aigouze (30)

Les nombreuses pluies (averses et orages) survenues, selon les secteurs, les 26 et 30 avril, les 1er, 5 et 7 mai ont été favorables à l'installation de la maladie. Aussi la plus grande vigilance doit être apportée à la détection des foyers primaires, qui, s'ils ne sont pas décelés, peuvent être à l'origine de graves conséquences.

Ces premiers foyers devraient se manifester, compte tenu des conditions climatiques de la première décade du mois et selon les cépages et les situations, dix à douze jours après les dates citées.

La recherche doit être menée activement, de suite, notamment dans la basse vallée de l'Hérault (zone inondée), dans le Narbonnais, dans les vignes où l'eau a stagné et d'une manière générale, dans les lieux où apparaissent habituellement les foyers primaires (vignes menées à la submersion).

Nous rappelons que la maladie s'installe d'abord sur les vignes au feuillage suffisamment développé ou sur sagattes.

Le sulfatage doit être effectué dès la découverte des foyers primaires et, en priorité, dans les vignes où les grappes sont visibles.

BOTRYTIS -

Quelques taches de botrytis sur feuilles ont été repérées dans le vignoble de l'Hérault (région de Montpellier, ouest de Béziers) et sur le littoral (grenache).

OIDIUM -

L'amélioration des conditions climatiques doit permettre l'application d'un soufrage, sous forme de poudre, sur cépages sensibles : carignan, par exemple, au stade 3-4 feuilles.

EUDEMIS - COCHYLIS -

Le vol d'eudémis est moyen, le vol de cochylis est important et localisé. Les premières pontes repérées sont faibles par suite des conditions climatiques défavorables. Un prochain bulletin précisera les modalités de traitement.

PYRALE -

Les premières "montées" sont observées dans le secteur est de Lunel. Le traitement est préconisé à l'aide d'acéphate, de fenvalerate, de méthomyl ou de métamidophos.

P264

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal MONTPELLIER - Le Directeur : P. JOURNET - N° d'inscription P.P. : 531 A.D.

.../...

ACARIENS -

Le blocage de la végétation entraîne une recrudescence des dégâts d'acariens. L'intervention n'est préconisée qu'en cas de pullulations anormales sur des vignes se développant mal.

ESCARGOTS -

La lutte contre ces ravageurs s'effectue à l'aide de métaldéhyde (il existe une formulation pour pulvérisation) ou à l'aide de métaldéhyde ou mercaptodiméthur sous forme d'appâts.

ARBRES FRUITIERS A NOYAU

OIDIUM -

Renforcer la protection sur diverses espèces : abricotier, nectarinier, pêcher.

TORDEUSE ORIENTALE -

Le vol est moyen et les conditions ont été défavorables au dépôt des oeufs. Le traitement ne sera justifié, dans certaines situations abritées (Costières du Gard par exemple), que dans quelques jours.

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

TAVELURES -

Une nouvelle protection est nécessaire. Ce traitement doit être renforcé dans les vergers où les taches sont observées.

OIDIUM - (Pommiers)

Les manifestations de cette maladie conduisent à préconiser un nouveau traitement, qui devra être effectué avec le maximum de soins afin de bien "toucher" les extrémités des pousses.

PSYLLES - (Poiriers)

Dans les vergers non traités à ce jour contre ces ravageurs, des pullulations sont constatées. L'intervention à l'aide de fenvalérate, d'amitraz, de perméthrine ou de vamidothion est préconisée.

N.B. - Le bulletin n° 12 concernant la protection des céréales n'a été adressé qu'aux abonnés de la région ouest de l'Aude (4).

L'INGENIEUR D'AGRONOMIE,
ADJOINT DU CHEF DE CIRCONSCRIPTION,

G. THEISSEN

Tirage du 11 mai 1978 - 1300 exemplaires

N° d'inscription P.P. 531 A.D.